

L'ECOLE¹

Question d'éducation – FAVJ du 10 décembre 1898 –

La question de savoir que faire de leurs enfants préoccupe, à juste titre, de nombreux parents. Beaucoup croient faire mieux en envoyant leurs fils ou leurs filles en échange ou en pension dans la Suisse allemande, avant qu'ils aient terminé leurs classes primaires ou secondaires, dans le but de leur faire apprendre la langue allemande et dans l'idée de gagner ainsi une année. Très grave erreur ! S'imagine-t-on qu'un élève de 13 ou 14 ans, transplanté pendant une année à Zürich, à Berne ou à Bâle ou dans quelque village perdu de la campagne, où l'instituteur et le pasteur exceptés, personne ne comprend que le dialecte, apprendra suffisamment l'allemand pour que cela puisse plus tard lui être d'une quelconque utilité ? Oh ! Absolument non ! A son retour, l'enfant saura « tallematcher », comme on dit chez nous, mais en fait d'allemand, ses connaissances seront très rudimentaires et une personne compétente aura vite fait d'en prouver le peu de fond.

Jusque là, il n'y aura que demi-mal, mais où l'on fera le plus de tort à l'enfant, c'est en interrompant ses études dans sa langue maternelle juste au moment où il devient apte à profiter de l'enseignement qui lui est donné, car c'est de 14 à 15 ans, et surtout de 15 à 16, que l'intelligence d'un enfant se développe, se mûrit pour apprendre et retenir, non plus par la mémoire mais par le raisonnement. C'est à cet âge qu'un enfant, s'il veut prendre la peine de réfléchir, comprendra les bienfaits de l'instruction et entrevoit à quelles carrières elle peut le conduire. Or, si on place dans une école de langue allemande un élève âgé de 13, 14 ou même 15 ans, il est facile de déduire la perte directe et indirecte que l'on inflige à la totalité de ses connaissances : il ne comprend pas l'enseignement, il perd le goût du travail, il ne fait rien et dilapide ainsi un temps précieux.

Et ce n'est pas tout, l'éloignement d'un enfant de sa famille, l'abandon de son éducation à des étrangers peuvent avoir des conséquences ineffaçables sur son caractère. L'enfant n'est pas toujours très surveillé, il peut se trouver parfois dans de mauvaises compagnies et qu'on y réfléchisse bien, à cet âge, l'influence du milieu est souvent décisive sur l'état moral du futur jeune homme.

Cependant ces lignes ne sont nullement écrites dans l'intention de décourager des pères de famille de « sortir » leurs enfants. Bien loin de là, car il est bon, et même nécessaire, qu'un homme ait vu et entendu ce qui se fait et se dit ailleurs. Il élargit ainsi son horizon et ses jugements sont empreints d'une largeur d'idées qui ne s'acquiert pas en restant chez soi. Mais retardons le plus possible la date de l'éloignement et gardons l'enfant dans sa famille tant qu'une autre solution ne s'impose pas.

Pour en revenir à la question de l'étude de l'allemand, nous dirons : « parents, c'est excellent de votre part de vouloir donner à vos enfants la connaissance de cet idiome, mais s'il vous plaît, attendez qu'ils aient achevé leurs classes primaires ou secondaires. Attendez qu'ils soient

¹ Il est possible que Samuel Aubert ait produits quelques articles, notamment dans la FAVJ que nous n'ayons pas repérés dans ce domaine précis de l'enseignement. Nous pensons toutefois qu'avec les pages qui suivent, on comprendra de manière suffisante la pensée du Maître !

suffisamment instruits dans leur langue maternelle, car l'étude du français et celle de l'allemand se tiennent de près. Nul ne peut arriver à posséder l'allemand s'il ne connaît préalablement bien son français. Pour être plus tardifs, les résultats n'en seront que meilleurs ».

Nous avons touché plus haut un point qui nous oblige à dire quelques mots sur le sujet si controversé de la libération des jeunes gens à 15 ou 16 ans. Comme nous le disions ci-dessus, c'est à 15 ou 16 ans qu'un enfant est le plus apte à profiter de l'enseignement secondaire. Il serait de toute nécessité que la libération ne fut accordée qu'à l'âge de 16 ans, car en règle générale, un élève parcourt le cycle d'études secondaires en trois années, à un âge de 12 à 15 ans, pendant lequel il n'est pas mûr d'esprit pour profiter de toutes façons de l'enseignement. Si, au contraire, on se place du point de vue de l'enseignement primaire, on constate, c'est notre opinion, que la libération à 15 ans s'impose. En effet, le degré supérieur de l'école primaire (première école) ne comporte qu'une classe et il s'y trouve des élèves de 11 à 15 ans. Ces derniers, promus au degré supérieur à 12 ou 13 ans, à côté de l'influence en général pas très bonne qu'ils exercent sur leurs camarades plus jeunes, perdent tout attrait pour l'étude et ne font plus rien ou peu de choses dès qu'ils ont parcouru le même programme deux années consécutives. Et que feraient-ils si on les obligeait à fréquenter l'école une année encore, de 15 à 16 ans ? Evidemment moins encore ! Ah, s'il était possible d'instituer un degré spécial pour ces élèves plus âgés, nous applaudirions des deux mains à la libération à 16 ans, persuadés qu'une telle mesure produirait d'excellents résultats.

S.A.

A propos du balayage des salles d'école par les enfants – FAVJ du 14 novembre 1912 –

La population de notre contrée a eu la bonne fortune, dimanche 23 novembre, d'entendre Mmes Monneron et Tissot de Lausanne parler de la tuberculose et des moyens à employer pour lutter contre l'extension de cette terrible maladie, moyens qui se résument par ces mots : de l'air, de la lumière, de la propreté dans les appartements. La *Feuille d'Avis* a très clairement rendu compte de la conférence, aussi n'y reviendrai-je pas, sauf cependant sur le point suivant qui a été heureusement mis en relief par l'honorable chroniqueur de ce jour, savoir celui du *balayage des salles d'école par les enfants*,.

Nos salles d'école sont en planches de sapin, les enfants portent habituellement des souliers ferrés. Donc les planchers s'usent rapidement et donnent naissance chaque jour à une certaine quantité de poussière qui s'amasse sous les tables, dans les coins et surtout dans les vides formés par les planches peu à peu rétrécies. Or, la poussière est un réservoir, un véhicule à microbes : tous les mauvais, les dangereux y élisent domicile. De plus, la poussière, par elle-même, est un corps malfaisant. Respirée, elle irrite les muqueuses intérieures et produit volontiers des inflammations des voies respiratoires.

Vous qui avez été à l'école et qui avez *balayé* la classe finie, vous savez comment l'opération se pratique : on mouille un peu le plancher par places, puis à grand renfort de coups de brosse ou de balai, on balaie, c'est-à-dire que l'on soulève la poussière gisant sur le plancher et qu'on en imprègne l'air environnant. Ainsi les enfants ne balaient pas, n'enlèvent pas la poussière, mais la mettent en danse et avec elle, les innombrables microbes qu'elle recèle. Et si, dans ces

conditions, les enfants qui balayaient ne sont pas plus souvent malades, enrhumés ou frappés de bronchites, vraiment il faut qu'ils soient plus solides qu'on ne le croit généralement. Toutefois, il est à croire que bien des indispositions infantiles n'ont pas d'autre cause.

Au nom de l'hygiène, le balayage de la salle d'école par les enfants doit disparaître à jamais : c'est une pratique ancienne mais dangereuse pour leur santé, sans aucune utilité pour eux et qu'il est temps de supprimer. On l'a fait pour les enfants des classes inférieures et ceux de l'Ecole industrielle, il n'y a pas de raison pour ne pas le faire vis-à-vis de ceux d'autres écoles.

J'entends l'objection : si le balayage est dangereux pour les enfants, ne l'est-il pas tout autant pour la ou les personnes que l'on chargera à l'avenir de cette besogne peu agréable mais pourtant indispensable ? Non ! L'adulte est plus résistant que l'enfant à l'égard de certaines maladies et particulièrement la tuberculose. Une personne adulte, une femme par exemple, ayant dépassé la trentaine est moins vulnérable vis-à-vis de cette maladie qu'un enfant, et puis elle sait ou est censée savoir balayer, sans soulever de la poussière, en l'enlevant avec un linge ou une panosse mouillée, tandis que l'enfant ne le sait pas.

J'entends encore une autre objection. En obligeant l'enfant à balayer la salle d'école, ne lui apprend-on pas et ne l'habitue-t-on pas à savoir balayer ? Ah, pour ça non ! Pour lui, l'opération de balayage est une corvée qu'il s'agit de faire le plus rapidement possible, aussi : en avant l'époussoir ou le balai et... les nuages de poussière ! Il y aurait bien un moyen, ce serait celui de charger l'instituteur ou l'institutrice d'être présent du commencement à la fin de l'opération et de la surveiller strictement jusque dans ses moindres détails. Seulement, qu'on le veuille ou non, cela ne rentre pas dans ses fonctions et il ne peut être question de l'astreindre à cette besogne.

Il y a d'autre part des gens, et ils sont nombreux, qui sont opposés aux mesures d'hygiène publiques parce que, disent-ils sans rire : « il n'y a pas besoin de faire toutes ces histoires, de notre temps chacun balayait l'école à son tour et cela ne nous a pas empêché d'atteindre soixante, septante ans et plus ».

Ce n'est pas une raison et les gens qui pensent ainsi n'oublient qu'une chose. C'est que les enfants d'aujourd'hui n'ont pas la robustesse et la résistance de ceux d'il y a soixante ans. La race a perdu de sa vigueur et elle ne peut lutter contre la dégénérescence qui la menace qu'en confortant sa vie aux règles de l'hygiène. Autrefois, cela n'était pas nécessaire : tous les enfants ayant doublé le cap de la première année de leur existence (savoir une bien faible proportion du nombre total des naissances) étaient tellement solides et robustes que, malgré les conditions hygiénique très défavorables dans lesquelles on les élevait, ils passaient outre et restaient invulnérables à la tuberculose et à d'autres maladies².

Dans sa conférence, Mme Monneron a très heureusement dit : « dans la lutte entreprise, sauvons l'enfant, préservons du danger les générations futures ».

Il y a beaucoup à faire chez nous et si nous voulons entamer de suite le combat avec quelque chance de succès et effectivement sauver l'enfant, attaquons-nous de suite à cette déplorable pratique du balayage des salles d'école par les enfants. Supprimons-là immédiatement et confions-là à des personnes diligentes, propres et conscientes de leurs devoirs. Indemnisons-les largement. Il en coûtera une certaine somme à la Bourse communale, mais la commune a tout

² Nous ne sommes pas tout à fait certains que ces propositions correspondent à la réalité !

intérêt à ce que tous ses membres, les jeunes spécialement, soient en bonne santé. Pour l'individu, la santé est le bien le plus précieux, pour la collectivité des individus, c'est la même chose.

Actuellement, la Bourse communale est fréquemment appelée à s'ouvrir pour acquitter les dépenses occasionnées par la maladie d'enfants indigents.

Quand l'hygiène scolaire sera ce qu'elle doit être, les enfants seront beaucoup moins souvent malades et la caisse de la collectivité sera moins souvent mise à contribution de ce côté-là.

S.A.

A propos de l'apprentissage et du choix d'une carrière – FAVJ du 26 avril 1917 –

Depuis bien des années, les pouvoirs publics, les organisations industrielles et commerciales attirent l'attention des parents et des jeunes gens sur l'avantage, sur la nécessité dirons-nous, qu'il y a pour ces derniers d'apprendre un métier, en un mot de faire un apprentissage. Un jeune homme connaissant un métier, ayant fait un apprentissage sera toujours à même de gagner sa vie, de la gagner honorablement et même très largement s'il est expert et habile quelque peu dans sa partie, travailleur et de bonne conduite.

Malgré ces avertissements, malgré des preuves convaincantes, on voit toujours de temps en temps des familles de situation aisée qui ne tiennent aucun compte de ces circonstances et des expériences faites par d'autres, et qui s'obstinent à ne rien faire apprendre à leurs enfants, à les placer immédiatement après leur sortie de l'école dans un bureau ou dans une industrie quelconque, situation dans lesquelles ces jeunes gens gagneront de suite un salaire plus ou moins élevé, mais n'apprendront en somme pas grand-chose, si ce n'est la manœuvre purement mécanique de la plume ou d'un outil. Que le bureau, pour une cause ou pour une autre, vienne à se fermer, l'industrie à péricliter ou à utiliser de plus en plus des machines automatiques, les voilà sur le pavé, avec des difficultés extrêmes pour se chercher une nouvelle situation. Dans ces circonstances, les gens de plume sont les plus à plaindre, car pour une petite place de comptable, de copiste, de correspondant dans une industrie ou un commerce quelconque, les candidats sont toujours légion.

Quelles sont les causes qui incitent nombre de garçons à entrer dans la bataille de la vie en sautant par-dessus la période de préparation ou l'apprentissage ? Elles sont multiples. Dans certaines familles nombreuses, de situation malaisée, les ressources manquent totalement pour que les aînés apprennent un métier. Sitôt libérés de l'école, ils se voient dans l'obligation de gagner leur vie et d'aider leurs parents et leurs cadets à se tirer d'affaire. Il y aurait lieu de citer ici de superbes cas de dévouement, d'aînés de famille qui, n'ayant pas eu la possibilité d'apprendre un métier, n'ont rien négligé pour que leurs cadets se trouvent en mesure d'acquérir une situation meilleure que la leur. Dans les circonstances que nous venons de rappeler, là où le chef de famille est impuissant, de par sa situation de fortune, à payer l'apprentissage d'un métier à ses garçons, on ne peut hélas ? que s'incliner et regretter que la législation n'oblige pas l'Etat à se charger des frais d'apprentissage des jeunes gens, comme c'est le cas pour leur instruction primaire. Les principes de l'école libérale s'opposent à une telle socialisation de l'instruction professionnelle, mais dans les grands milieux libéraux, se représente-on

exactement la situation des classes déshéritées et les difficultés qu'elles éprouvent pour sortir victorieuses de la lutte pour l'existence ?

Mais il n'y a pas que les gens peu fortunés qui n'apprennent pas de métier à leurs enfants. Il y a malheureusement trop de familles qui se trouvent dans une situation financière autorisant les sacrifices indispensables à l'apprentissage d'une profession, mais qui se refusent obstinément à les consentir. Pourquoi ? Chez les unes, c'est l'intérêt qui est en jeu ; on ne veut pas dépenser, on ne veut pas réduire, même dans une faible mesure, son train d'existence pour payer les frais d'apprentissage du ou des garçons. On tient au contraire, à ce qu'il gagne tout de suite, à ce qu'il apporte immédiatement sa contribution, si modeste soit-elle, au bilan du ménage, quand on pourrait s'en passer. Mauvais calcul, méconnaissance de l'avenir, des besoins futurs des intéressés qui reprocheront peut-être un jour plus tard aux parents de ne leur avoir rien appris.

Dans d'autres cas ce n'est pas autre chose que l'orgueil qui agit, une fausse ambition. On voudrait faire de l'enfant un monsieur ; on se refuse à voir en lui un ouvrier, un honnête et brave ouvrier, rentrant chez lui en habits de travail, les mains noircies par le contact des outils, calleuses et fortes, le cœur content du labeur accompli et la santé resplendissante. Non, on veut que l'enfant devienne un monsieur, qu'il ait bonne façon, porte un complet neuf, des cols blancs et de fins souliers. Et comme il n'a pas les dispositions voulues pour entreprendre des études menant aux soi-disant carrières libérales, on l'envoie dans un bureau en ville où il accomplira une besogne ingrate, où il s'étiolera dans un air vicié, où il gagnera toujours peu, où il n'apprendra rien, où il sera sans cesse à la merci du patron qui ne sera pas embarrassé pour lui trouver un remplaçant quand l'occasion s'en présentera.

Non, agir ainsi, c'est faire fausse route, c'est méconnaître complètement l'avenir du jeune homme, c'est le vouer à une existence médiocre, faussement luxueuse. Non, ce qu'il leur faut, à nos jeunes gens, ce sont des métiers, qu'il faut naturellement apprendre et perfectionner par une longue pratique.

Les industries mécaniques artistiques du livre, du meuble, etc., réclament toujours davantage des ouvriers qualifiés ; elles les rétribuent à un taux autrement plus élevé que les carrières dites libérales ne récompensent les services de leurs adeptes.

Chaque région d'un pays possède plus ou moins une industrie spéciale née du travail de la persévérance, de l'intelligence des générations passées. Nous avons le bonheur de posséder l'horlogerie et aussi de plus en plus l'industrie mécanique qui mettent une bonne majorité des individus, à même de gagner honorablement et largement leur vie et même dans certains cas, d'acquérir des situations indépendantes et aisées. Il est inutile de les recommander l'une et l'autre aux jeunes gens de chez nous qui se sentent des aptitudes pour l'horlogerie ou la mécanique. Tout naturellement ils suivent leurs penchants instinctifs et deviennent d'excellents horlogers ou mécaniciens pour le plus grand bien des industries auxquelles ils se sont attachés.

Mais l'homme est fait pour le métier et non le métier pour l'homme, ce qui signifie que l'individu doit embrasser la carrière pour laquelle il a des aptitudes et non pas s'adonner à une telle profession parce que celle-ci marche très bien et rémunère largement le travail de ceux-là qui la pratiquent. Et à ce sujet, il nous paraît qu'en Suisse, on s'est un peu emballé en faveur de la mécanique. Parce que les mécaniciens sont actuellement fort recherchés et gagnent de beaux salaires, nombre de parents ont mis leurs garçons en apprentissage de mécanicien, sans

s'inquiéter si ces derniers présentaient des dispositions pour la carrière. Dans bien des cas, on aura plus tard d'amers regrets, parce que ne peut prétendre à devenir bon mécanicien que l'individu intelligent, adroit, habile, bon calculateur et initié à l'art du dessin. Les jeunes gens qui ne possèdent pas ces qualités sont destinés dans de nombreux cas à rester de simples manœuvres ou de tout petits ouvriers. Pourtant ce qu'ils auront appris, leur reste acquis et il est préférable d'être un mécanicien ordinaire qu'un sans métier, toujours à la recherche d'une place qui se défile.

Le choix d'une carrière est une chose tellement importante, puisqu'elle détermine, en définitive, l'orientation d'une vie, que l'on ne saurait reléguer au second plan les aptitudes et les goûts de l'enfant. Au contraire, les uns et les autres doivent être déterminants et coupables sont les parents qui obligent un jeune homme à embrasser une profession contre son gré ou pour laquelle ils savent qu'il n'a pas de dispositions. A la décharge de beaucoup, il faut dire que très souvent les garçons de 15-16 ans n'ont pas de préférence et ne dénotent aucune aptitude pour un métier plutôt que pour un autre. Dans de nombreux cas de ce genre, les dispositions sont à l'état latent et il suffit parfois d'une période d'attente ou d'essai, de circonstances nées du hasard pour les faire éclater au grand jour. Aux parents, le soin d'étudier le caractère de leurs enfants, de les suivre de très près, de les mettre en présence d'une industrie en pleine exploitation, de leur suggérer de petits travaux, etc. Il est bien rare que dans ces circonstances l'intérêt et les aptitudes ne sortent pas petit à petit de la coquille pour s'étaler au grand jour. Les paresseux seuls sont des gens qui n'ont aucun goût pour aucune sorte d'activité.

De nombreux parents rêvent pour leurs enfants les carrières libérales ou réputées telles. Mais ont-ils conscience de l'encombrement de celles-ci, du labeur écrasant et parfois très peu rémunéré qu'il faut produire chaque jour et de la fausse réputation de liberté qui est attachée à ces professions. Suffit qu'un médecin, qu'un avocat, un professeur, un pasteur, etc., ait en général l'air d'un « monsieur », combien se figurent que ces gens gagnent leur vie en s'amusant. Erreur profonde. Pour un qui fait fortune, des dizaines, des centaines traînent un boulet chargé de soucis matériels, durant toute leur vie, gagnent moins et doivent vivre plus cher que d'honnêtes et obscurs artisans. Et quand à la prétendue liberté dont jouissent les adeptes des professions libérales, de quelles restrictions n'y a-t-il pas lieu de l'entourer quand on va au fond des choses.

L'encombrement des carrières libérales et la somme de connaissances qu'il est indispensable d'acquérir pour l'exercice de la moindre d'entre elles, ont rendu les études peu à peu extrêmement longues et difficiles. A notre humble avis, seuls les jeunes gens très bien doués, travailleurs et d'une santé de fer, peuvent songer à entreprendre des études universitaires avec chances de succès, non seulement en vue de l'obtention d'un diplôme, mais en vue de la réussite dans l'exercice de la profession choisie. Il ne suffit pas de bonne volonté, de persévérance, de labeur acharné, il faut des aptitudes, de l'intelligence raisonnée avant tout. On ne saurait trop insister et attirer l'attention des intéressés là-dessus.

Les intelligences, les aptitudes, les goûts des jeunes gens sont multiples. Les métiers qui s'offrent à leur choix aussi. A côté de l'horlogerie et de l'industrie mécanique, existent les arts industriels et décoratifs, les arts graphiques, les métiers du bâtiment, du vêtement, etc., sans parler des professions agricoles et de la fabrication du lait, beaucoup trop délaissées et que les circonstances critiques par lesquelles nous passons, sont en train de remettre en honneur. Dans ces diverses carrières, il y a du travail en abondance, honorablement rétribué, exigeant des

aptitudes diverses. Que chaque candidat au choix d'une profession s'étudie, se tâte, s'essaie, se décide suivant ses dons et goûts naturels et s'applique à apprendre quelque chose. Tout est là : apprendre et plus tard produire.

S.A.

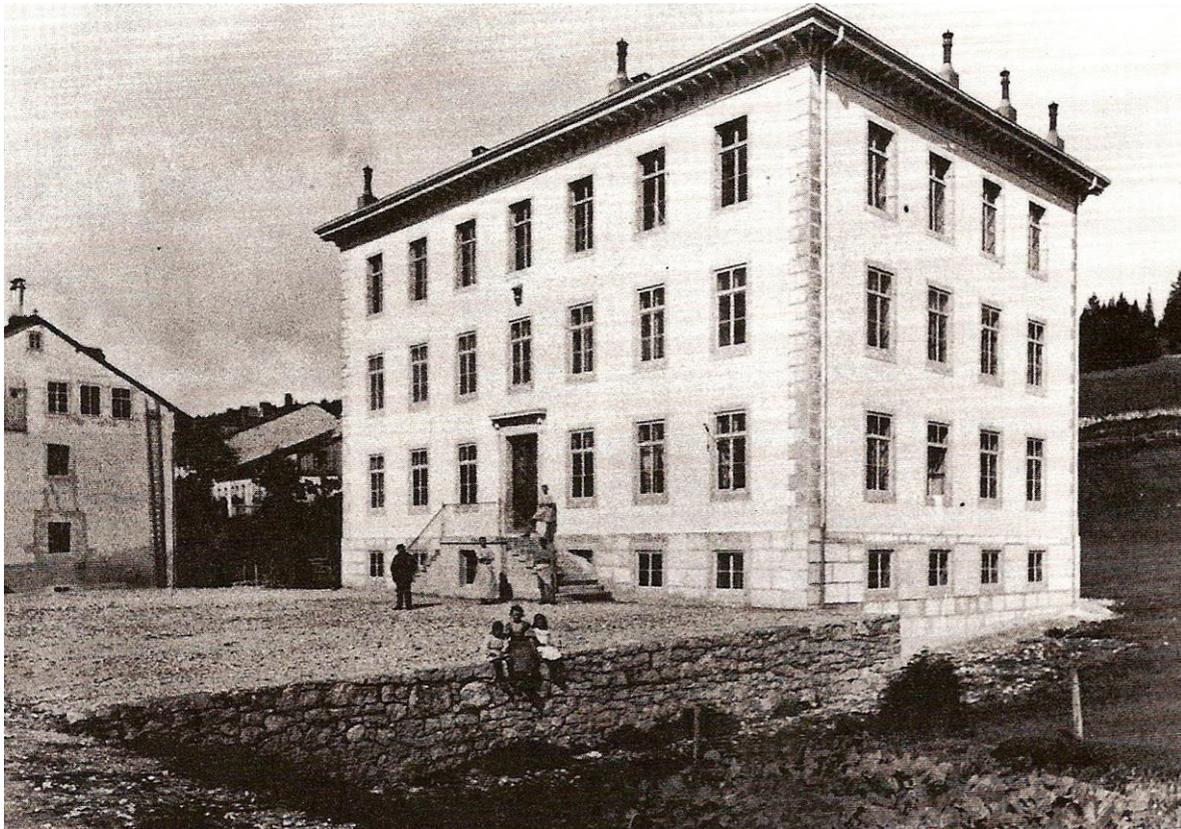
A propos d'instruction – FAVJ du 20 décembre 1917 –

L'autre jour nous discutons affaires scolaires, lorsque mon interlocuteur me dit tout d'un coup : « Mais la plus grande partie de toute l'instruction dont vous bourrez le cerveau de vos élèves sert à peu de chose, à rien même. De notre temps, on n'apprenait pas tant de ces choses ; on faisait des compositions, des dictées, de l'arithmétique ; mais le peu qu'on faisait, on le faisait bien, et on le savait ». Cette *sortie* m'a laissé quelque peu rêveur et j'avoue que pendant plusieurs jours elle m'a travaillé et fait réfléchir. Comment, me disais-je, les sacrifices consentis par l'Etat et les communes en faveur de l'école, seraient de l'argent perdu ; la peine que se donnent la plus grande partie des membres du corps enseignant, pour instruire et préparer les enfants en vue du grand combat de la vie, tout cela aussi ne serait que fumée ?

Voyons un peu ! Je conviens tout d'abord que les programmes, surtout ceux des établissements secondaires, sont un peu chargés et que l'état intellectuel des élèves s'améliorerait s'ils étaient un peu allégés. Cependant il faut déclarer que les programmes prescrits par les règlements sont des maxima, et que, règle générale, on en fait, bon an mal an, ce que l'on peut. L'allègement devrait porter non sur les branches d'enseignement, mais sur les éléments de chacune d'elles ; autrement dit, aucune branche du programme n'est à retrancher ; mais dans chacune d'elles, il est de nombreux points et faits que l'on pourrait négliger sans aucun inconvénient.

L'instruction scolaire vise tout d'abord à donner à l'enfant le minimum de connaissances sans lesquelles il n'est maintenant plus possible de faire son chemin dans la vie : lire, écrire et compter. Autrefois on pouvait même se passer de ces rudiments. Les temps ont changé et il est certain, malgré toutes les préférences que certaines gens ont pour les méthodes du bon vieux temps, que la lecture, l'orthographe, la composition, le calcul, sont enseignés aujourd'hui d'une façon bien plus intelligente et logique qu'autrefois. Toute personne qui a fait ses premiers pas à l'école il y a 35 ou 40 ans et qui a suivi de près ses propres enfants à l'école et observé les manuels mis entre leurs mains, qui s'est rendu compte des méthodes employées, vous l'affirmera hautement.

Sans doute, un homme sachant lire, écrire et compter, rien de plus, peut faire son chemin dans la vie et devenir un citoyen utile à la société, mais la vie est devenue tellement compliquée, elle se présente à nous sous des faces si diverses, parfois si intéressantes, qu'un complément de connaissances indispensables pour se tenir au courant de tout ce qui se passe, se fait et se découvre, est chose absolument nécessaire. Je ne parle pas ici de l'instruction professionnelle qui est une nécessité absolue pour les hommes appartenant aux corps de métiers et pour le développement de laquelle on est loin de faire ce qu'il faudrait.



Collège industriel du Chenit à la fin du XIXe siècle. C'est dans ce bâtiment que Samuel Aubert passa toute sa carrière d'enseignant.

Ce complément de connaissance est ce qu'on nomme l'instruction ou la culture générale. Si l'homme ne pouvait vivre que de pain ou de l'équivalent, il pourrait se passer de cette instruction qui dans beaucoup de circonstances peut être appelée une lumière sur son chemin, et se contenter d'un bagage élémentaire. Mais l'homme ne vit pas que de pain, du moins la majorité. Son esprit est curieux, il voit, il observe ce qui se passe autour de Lui ; il veut savoir se rendre compte, comprendre et comparer. A ce taux-là, des connaissances apprises à priori, lui sont nécessaires, il ne peut s'en passer et l'école est appelée à les lui donner.

L'école vise donc encore à doter l'enfant d'une instruction générale qui lui servira à entrer en relations avec ses semblables, avec le milieu, la nature et tendra à satisfaire ses instincts de curiosité, de sociabilité, etc.

La vie est une lutte continuelle ; la vie, l'exercice d'une profession imposent sans cesse à l'homme des problèmes à résoudre, d'une espèce ou d'une autre. Dans ses rapports avec ses semblables, avec les événements du passé ou du présent, il est constamment appelé à comparer, à émettre des opinions, à juger. Toutes les questions sur lesquelles il est appelé à se prononcer, ne peuvent être résolues qu'avec l'aide d'une certaine dose de sens critique. Qu'entend-on par là ? On ne doit pas confondre le sens critique avec la critique tout court. Dans le langage ordinaire cette dernière signifie : appréciation malveillante, médisance. Autre chose est le sens

critique ! C'est l'expression d'un jugement prononcé sur une œuvre, un fait, une action, après l'avoir considéré sous toutes ses faces. En un mot, c'est dire, en toute franchise, après étude et examen préalable, le bien et le mal que l'on a observés. Critiquer un livre, une œuvre d'art, le caractère d'un homme, c'est sans malveillance aucune relever leurs beaux et leurs mauvais côtés.

Le sens critique n'existe pas inné en nous. Il dépend dans une certaine mesure de la mentalité de l'individu, mais il s'acquiert essentiellement par l'exercice, l'habitude de raisonner et de considérer toute chose sous ses diverses faces. Et c'est ici que je vois un des rôles principaux de l'école et de l'enseignement qui doit y être donné : développer chez l'enfant l'habitude de raisonner, former chez lui le sens critique et l'exercer à la recherche en tout et partout de la vérité. Pensez-vous que toutes les questions qui sont traitées chaque année dans les diverses branches du programme primaire et surtout secondaire soient toutes des choses qu'il importe à l'enfance de savoir et que l'unique fonction des maîtres consiste à les lui enseigner et surtout à les lui faire retenir et réciter ? Erreur ! Dans les divers points du programme, il y en a un certain nombre – les grandes lignes avant tout – qui doivent être assimilés et qui font partie de l'instruction générale de l'individu et au sujet desquels je me suis déjà expliqué plus haut, les autres constituent si l'on veut, un matériel de travail, des sujets de discussion, que le maître explique, discute, à propos desquels le maître pose des questions, s'informe des idées qui règnent dans l'esprit de ses élèves, s'enquiert des observations qu'ils ont pu faire autour d'eux, les invite à regarder, les initie au raisonnement logique des questions, les habitue à poser le pour et le contre, les met en garde contre le parti-pris, les convie à la recherche des causes et à celle des preuves, etc.

En voulez-vous un exemple. Quand on traite une leçon de physique : la composition de la lumière solaire, on ne se contente pas de présenter aux élèves les divers rayons qui apparaissent dans l'arc-en-ciel, avec leurs propriétés lumineuses, calorifiques et chimiques ; on va plus loin, on leur parle des rayons non lumineux, par exemple, des rayons dits ultra-violet, qui exercent une action si intense dans les phénomènes d'insolation. Ces rayons sont sans influence sur la rétine, l'œil ne les voit pas, mais ils existent néanmoins ; leur présence se révèle par des moyens indirects. Et ainsi le maître est autorisé à mettre en garde son jeune auditoire contre le témoignage exclusif des sens et lui faire admettre qu'il peut exister autour de soit des choses, se passer des phénomènes qui sont sans influence sur nos sens. Par conséquent, telle chose n'est pas nécessairement inexistante parce que l'œil, l'oreille, etc. ne la perçoivent pas. Et le tout constitue une leçon d'une haute portée philosophique.

Le sens critique fait défaut à un grand nombre d'individus, surtout dans les circonstances actuelles où quantité de bruits, de fausses nouvelles circulent et sont propagées, parce qu'admis par des esprits que l'on pourrait croire avisés. Avec une très faible dose de sens critique, on les met en quarantaine jusqu'au moment où la preuve aura été établie. Pour diriger nos pas dans sa vie de relations avec ses semblables, c'est de sens critique que l'homme a surtout besoin, et l'instruction, une instruction réfléchie, exercée au contrôle des questions est seule capable de le lui donner. Basé sur cette dernière il lui permettra en outre de lutter contre la superstition qui, quoiqu'on dise, est encore vivace dans nos populations éclairées. On l'a bien vu à propos des prétendues prophéties qui ont été découvertes au début de la guerre. Et puis, un homme qui juge sans parti-pris, soumettant toute chose au contrôle de sa raison, a des opinions propres, des opinions à lui, qui résiste à l'entraînement de la foule. Il n'admet pas non plus les vérités toutes

prêtes à propos desquelles on vous dit tout naïvement : « Mais croyez-donc, s.v.p., c'est vrai, c'est X qui le dit. »

Et maintenant j'en reviens à l'assertion citée au début de cet article. Plus j'y réfléchis, plus j'y pense, plus je me convaincs que cette instruction, dont on met parfois en doute l'utilité, est indispensable et nécessaire. On n'en aura jamais assez. Un enfant doué ne pourra jamais assez apprendre, ne pourra jamais être assez exercé. Ses années d'étude, sont ses années d'apprentissage de la vie ; c'est là que doivent se former les méthodes de travail dont il aura besoin pour entrer dans sa carrière et la réaliser. Seulement, l'enfant à l'école ne doit pas être envisagé comme une caisse enregistreuse, comme une armoire dont on garnit les casiers ; l'enfant, c'est un organisme, à qui on doit apprendre à travailler et l'école, c'est en définitive le laboratoire où il est formé aux méthodes de travail de l'esprit.

Ainsi il y a instruction et instruction. Si l'on s'en tient en classe à faire apprendre, par le jeu unique de la mémoire, les choses prescrites par le programme, c'est-à-dire si l'on vise à faire des élèves des érudits, il est certain que l'on fait fausse route. A part un certain nombre de points – qui sont cependant d'une importance capitale – et qui constituent le bagage intellectuel minimum, une bonne partie de ce savoir est appris par la mémoire ne sera que d'une utilité contestable pour l'enfant. Elle ornera son esprit, elle le fera peut-être même passer pour un savant aux yeux de la foule, mais elle lui sera d'un secours précaire dans sa carrière future et dans les problèmes de tous genres qui se présenteront plus tard sur sa route.

Ce n'est pas cette instruction-là que nous réclamons pour nos enfants. Nous voulons un enseignement qui soit un exercice de l'intelligence de tous les instants, qui habitue l'enfant à raisonner et à comprendre le pourquoi des choses ; un enseignement où l'enfant avant tout apprend à apprendre, où il soit mis sans cesse en présence de difficultés graduées et dans la solution desquelles il prendra l'habitude de réfléchir et de contrôler. L'école doit viser à instruire la jeunesse par le jeu de l'intelligence et non par celui de la mémoire. A ce point de vue, croyez-m'en, jamais un jeune homme qui sort de l'école n'aura trop d'instruction.

S.A.

A propos de l'enseignement des mathématiques – (suite et fin³) – FAVJ du 3 mars 1921

Mais revenons au sujet de cette brève étude. Les mathématiques n'utilisent qu'un très petit nombre de termes spéciaux. Mais les solutions précises qu'elles exigent, la clarté qu'elles réclament dans l'exposé des questions, nécessitent à leur tour l'emploi d'une langue faite de précision et de clarté. Un mot est sans cesse employé dans son vrai sens et l'on exclut sans pitié les phrases, les tournures, les termes qui manquent de précision et de clarté. Dans les leçons de géométrie ou d'algèbre, un élève est donc exercé à penser clairement et à s'exprimer de même. La leçon ne roule donc pas uniquement sur des faits abstraits, inutiles en eux-mêmes au dire de certains ; elle est à chaque instant, en plus de la réflexion qu'elle exige, un exercice de composition mentale ou écrite suivant les cas et l'élocution. Elle est, en définitive, un

³ La première partie n'est pas en notre possession.

complément de la leçon de français. Et l'on ne se représente aisément la contribution importante que l'enseignement des mathématiques est susceptible d'apporter à celui de la langue maternelle. A tout instant le maître est appelé à intervenir au sujet de la signification exacte d'un mot, de la clarté d'une phrase de la logique d'une déduction.

Non, voyez-vous, plus j'avance en âge, plus je suis pénétré de l'importance et de la nécessité de cet enseignement ; plus j'ai la conviction que en plus de ses applications à la vie courante et à la technique, il exerce le raisonnement chez l'enfant, l'habitude à la recherche des preuves en toutes choses, l'entraîne à la clarté dans les idées et leur exposition orale ou écrite.

Mais, objectera-t-on, un enseignement de cette nature ne peut s'adresser qu'à une élite ; le « gros morceau » s'y montrera toujours réfractaire. Certainement il existe des intelligences absolument rebelles aux mathématiques, des caractères qui n'y comprennent et n'y comprendront jamais rien, quoi que soit la méthode que l'on emploie pour les enseigner. Ces individus-là sont l'exception. Mais même avec des jeunes gens d'intelligence moyenne, l'enseignement des mathématiques peut donner de bons résultats, parce qu'il est une méthode, un exercice et non un enregistrement de faits et de substances. Dans une certaine mesure, les mathématiques sont à l'esprit ce que la gymnastique est au corps. Soutiendra-t-on jamais qu'il ne faille pas faire exécuter des mouvements gymnastiques à un enfant de constitution délicate ? Evidemment non ! Les exercices seront en rapport avec son développement physique et ses forces. Ainsi en sera-t-il dans les mathématiques. L'entraînement auquel on soumettra l'enfant sera proportionnel à son développement intellectuel. L'enseignement et la méthode suivis doivent s'adapter à l'enfant et non l'enfant à l'enseignement.

Une grosse difficulté surgit quand, dans une classe, il se présente des élèves de capacités très diverses, ce qui arrive volontiers. Au maître le soin de mener parallèlement ses diverses catégories d'intelligences, de doser ses explications de façon que chacun reçoive ce qu'il lui convient.

Une chose sur laquelle il faut encore insister est la suivante : l'enseignement des mathématiques sera avant tout profitable aux caractères qui ont le goût, le désir du travail, la volonté de l'effort. Car pour penser, raisonner, juger, se faire une idée du pour et contre, ne faut-il pas de la volonté, de l'énergie, tout autant que de l'intelligence ? Trop de gens, malheureusement, bien que brillamment doués, n'exercent pas dans leur milieu l'influence que l'on serait en droit d'attendre d'eux simplement parce qu'ils sont ennemis de l'effort et préfèrent en toute chose suivre le chemin de moindre résistance.

Les intelligences moyennes sont parfaitement à même de bénéficier de l'enseignement des mathématiques, avons-nous dit. Mais encore s'il s'adressait exclusivement à des élites – ce qui n'est pas le cas – nous avons la conviction qu'il aurait quand même et malgré le petit nombre des bénéficiaires, sa raison d'être. Partout, en effet, même dans les communautés de la plus faible importance, on éprouve toujours plus de besoin d'avoir des hommes forts, au jugement sain et droit, au sens critique éveillé, possédant une solide instruction basée sur la compréhension des gens et des choses et par conséquent capables d'entraîner les autres sur le chemin du progrès et de la vérité. Dix individus de cette trempe, dix chefs ne sont-ils pas, pour la communauté, d'un profit plus grand que nonante de capacités et d'instruction moyennes ?

Et ceci nous amène à la réflexion suivante : l'école remplit-elle toute sa fonction, tout son devoir, quand par un programme moyen, elle s'efforce de préparer pour la vie uniquement des

élèves de force moyenne ? Evidemment non, car en ce faisant elle néglige les intelligences d'élite, les individus très bien doués, capables de s'assimiler des connaissances plus solides, plus profondes que le commun et qui plus tard dans la vie, pour peu que les circonstances s'y prêtent, figureront parmi les membres les plus utiles de la société.

Une armée sans chefs constitue une force presque négligeable. En effet, pour remplir sa mission, à côté des hommes de troupe, solidement entraînés et exercés, elle a besoin de chefs éprouvés, stratèges et tacticiens consommés, bien préparés à la conception et à l'ordonnance des opérations.

Ainsi en est-il d'une démocratie. Puissante et forte, elle le sera, à la condition qu'au-dessus de la masse des citoyens, éclairés et instruits eux-mêmes, elle compte en grand nombre des hommes supérieurement cultivés, habiles à juger toutes choses du point de vue d'une saine raison ; à exercer sans cesse une influence heureuse sur l'opinion et à l'entraîner dans le sillon de la vérité. Tout cela est d'une importance primordiale. On doit y penser sans cesse et ne pas oublier non plus que parmi les lecteurs susceptibles de discipliner l'intelligence des individus d'élite et de former leur jugement, l'étude des mathématiques compte à coup sûr parmi les plus importants⁴.

S.A.

Le collège scientifique du Chenit dès sa fondation jusqu'à 1900 – par Samuel Aubert –
FAVJ novembre 1926 –

Jusque dans la seconde moitié du 18^{me} siècle, nos ancêtres n'ont guère ressenti les nécessités de l'instruction. Ils vivaient des produits du sol d'une manière extrêmement modeste, primitive même, et peu nombreux sans doute, étaient ceux qui savaient lire et écrire. L'introduction de l'horlogerie dans la contrée devait changer tout cela. C'est dans les années 70 à 80 du 18^{me} siècle que cette belle industrie s'implanta chez nous d'une manière définitive et tout de suite certains fabricants se distinguèrent par des aptitudes techniques spéciales et livrèrent des pièces de haute précision et de grande complication. Dans ces conditions, on comprend qu'ayant affaire à des négociants de Genève ou d'ailleurs, et se trouvant dans le cours de leurs voyages en contact avec des personnes cultivées, ils éprouvèrent le besoin d'acquérir non seulement l'instruction nécessaire à leurs occupations journalières, mais aussi une culture plus vaste et plus profonde, dérivant de la connaissance des grands auteurs philosophiques du 18^{me} siècle.

Au commencement du 19^{me} siècle, nous possédions déjà des écoles primaires excellentes, dans la fréquentation desquelles les enfants appliqués pouvaient apprendre à lire, à écrire et à compter d'une manière très correcte. J'en donnerai pour preuve un journal écrit sans fautes, dans un style excellent, par un jeune homme de 18-20 ans, né vers 1800, et que j'ai eu entre les mains.

⁴ Reconnaissons qu'ici, dans le développement de ses théories du « surhomme », Samuel Aubert s'avance sur une voie délicate !

Mais il en a été chez nous comme ailleurs. Au fur et à mesure que le temps marche, que les connaissances générales de l'esprit humain se répandent et se diffusent par le livre et le journal, un besoin impérieux de savoir, de posséder la vérité ou tout au moins de la rechercher, se fait jour et on arrive à constater que la seule instruction primaire offerte à la masse ne suffit plus et on envisage la création d'un enseignement secondaire complément du précédent. Il paraît qu'en 1832 déjà, on se préoccupa chez nous d'un tel projet. Les tentatives n'aboutirent pas ; nous n'avons pas eu le loisir de rechercher pourquoi et il faut aller jusqu'en 1863 pour assister à la création d'un enseignement secondaire de nature scientifique, comprenant l'étude des sciences mathématiques et naturelles, du dessin géométrique et de l'allemand. L'initiateur en fut Alexandre Bourgeois.

Agé de 30 ans, cet éminent pédagogue vint se fixer au Sentier en automne 1859, en qualité d'instituteur primaire. Né à Montagny s/Yverdon, il avait fréquenté le Collège de cette localité, puis s'était expatrié. Tout en remplissant divers postes de précepteur en Allemagne, il avait acquis, grâce à sa belle intelligence et à son travail, une vaste culture dans le domaine des sciences et des lettres.

Entré en contact avec des horlogers distingués de la contrée et frappé évidemment de l'intérêt qu'aurait pour celle-ci un enseignement secondaire d'allure technique, il conçut l'idée de créer une classe secondaire qui réunirait les meilleurs élèves. A cet effet, il s'adressa aux parents et au printemps 1863, il inaugura une première classe, comprenant 5 garçons, qui recevaient leurs leçons spécialement en marge des heures ordinaires et obligatoires de l'école primaire, A. Bourgeois continuant son enseignement de maître primaire. Parallèlement à cette classe de garçons, s'ouvrait aussi une classe de filles qui recevait ses leçons d'une dame Wagner-Reymond, sœur de feu David Reymond, ancien chef de section au Solliat, mariée à un pasteur allemand.

L'année suivante, une nouvelle classe beaucoup plus nombreuse s'ouvrit à son tour et A. Bourgeois se vit dans l'obligation de consacrer tout son temps à ses fonctions secondaires. Sans donner sa démission de maître primaire, il prit un remplaçant en la personne d'un jeune instituteur originaire des Bioux, un M. Rochat.

Précisons bien : la nouvelle institution était d'ordre entièrement privé. Appuyées moralement par l'autorité communale, les dépenses en étaient complètement supportées par les parents des élèves.

Nous avons eu sous les yeux le tableau des leçons des deux classes et nous avons pu constater que le programme enseigné, se rapproche très sensiblement dans ses grandes lignes du programme actuel des Collèges vaudois. Ainsi pour la 1^{re} classe : français 6 h. ; allemand 4 h. ; mathématiques et comptabilité, 7 h., histoire et géographie 4 h. ; sciences naturelles 2 h. ; gymnastique 2 h., A noter l'importance extrême donnée à l'enseignement de la religion dans ce temps-là, comme à l'école primaire du reste : 3 h. par semaine dans chaque classe. Observons aussi qu'en ce temps-là, on se préoccupait déjà de l'éducation physique, puisqu'on n'avait pas hésité à inscrire au tableau 2 h. de gymnastique hebdomadaires.

Dans le domaine des mathématiques, l'étude fut poussée jusqu'à la résolution des équations à plusieurs inconnues, la racine carrée, les proportions, l'arpentage pratique. Dans celui des sciences naturelles, l'enseignement comprenait entre autres des leçons de physique et des

éléments de chimie. Des instruments de physique, pour l'expérimentation, furent achetés au moyen de fonds fournis par les bénéfices d'une soirée théâtrale donnée par les élèves.

A. Bourgeois, malgré toute son activité et son dévouement, aurait été impuissant à donner toutes les leçons inscrites au tableau des deux classes. Il eut des collaborateurs et collaboratrices, entre autre Mlle Emma Aubert, de Derrière-la-Côte, devenue plus tard par son mariage, Mme Leyvraz, pasteur. Les leçons étaient données ici et là, au domicile des maîtres et dans des maisons particulières, ainsi dans les bâtiments Henri Vionnet et Henri Piguet, Chez-le-Maître.

Un certain nombre d'anciens élèves de cette première école secondaire sont encore vivants, ainsi MM. Victorin Piguet, David Nicole, John Aubert, Victor Nicole, Léon Capt, etc., et dans la classe des filles : Mmes Victorin Piguet, Georgette Goy-Simond.

Saluons en eux les premiers bénéficiaires de l'enseignement secondaire dans la Commune et accordons une pensée de reconnaissance à leurs parents, qui, à cette époque déjà, en gens éclairés, avaient compris la nécessité d'un enseignement complément de l'école primaire et consenti des sacrifices importants pour mettre leurs enfants au bénéfice d'une institution de ce genre, personnifiée à ce moment par A. Bourgeois, pédagogue de haute valeur, citoyen éclairé qui regardait bien au-delà de l'horizon immédiat.

Une bonne partie des renseignements qui précèdent nous ont été donnés par M. David Nicole auquel nous adressons nos meilleurs remerciements.

L'école secondaire fondée en 1863 était une institution privée qui prit fin en 1866 par le départ d'A. Bourgeois pour l'Amérique. Mais la semence jetée avait produit ses fruits et la population ayant pris conscience de l'importance de l'enseignement secondaire, réclama par pétition la création d'écoles de cet ordre dans la Commune. Et que voyons-nous ? Le 29 octobre 1866, la Municipalité dépose sur le bureau du Conseil communal, un projet élaboré par la Commission scolaire, tendant à la création de deux écoles secondaires, une au Sentier, l'autre au Brassus, ayant chacune à sa tête un maître avec un traitement de 1700 fr., plus une indemnité de logement de 300 fr. Le projet est admis par le Conseil communal dans sa séance du 7 janvier 1867. L'écolage est fixé à 20 fr.

La décision de l'autorité communale n'eut pas de suite ; les écoles secondaires prévues ne furent pas instituées parce que l'on comprit assez tôt qu'un tel projet aurait pour conséquence d'éparpiller les forces et les bonnes volontés et qu'il serait plus sage de créer une école secondaire unique au centre de la commune.

* * *

Le 22 août 1876, la Feuille d'Avis de la Vallée publiait la convocation suivante :

« Les personnes s'intéressant à la question très importante pour l'avenir de notre contrée, de créer une école moyenne dans la Commune du Chenit, sont prévenues que deux assemblées auront lieu dimanche 3 septembre prochain à 7 h. du soir, l'une au Sentier, l'autre au Brassus. Il est vivement à désirer que les citoyens se rendent nombreux à cet appel. »

Signé : *Quelques amis de l'instruction.*

Il faut dire sans plus tarder qu'à cette date, A. Bourgeois était de retour d'Amérique et que cette circonstance décida les partisans de la création d'une école industrielle, à précipiter les événements, de façon à pouvoir mettre à la tête de l'établissement projeté, un maître de haute valeur et de compétence incontestée. A la demande sans doute des initiants, A. Bourgeois écrivit une sorte de programme dont nous détachons l'essentiel :

« La solidarité des différentes unités dont se compose l'humanité a toujours existé, mais jamais elle ne s'est affirmée comme de nos jours. L'industrie et le commerce des pays civilisés sont tellement unis que si une localité est en souffrance, le corps tout entier s'en ressent et vice-versa. Notre Vallée ne peut rester et ne reste en effet pas en dehors de la loi commune. Son industrie, qui est sa richesse, sa vie, est profondément affectée par la crise qui pèse sur le monde industriel et commercial.

Le canton de Vaud, notre heureuse patrie, nourrit la grande majorité de ses enfants du produit de ses campagnes fertiles soumises à la seule influence du climat, indépendants à des crises industrielles et commerciales. Il n'en est pas de même dans notre Vallée, qui doit chercher dans l'industrie de ses habitants, dans leur intelligence générale, dans les connaissances variées auxiliaires de leur vocation, les ressources indispensables au développement futur et prospère de l'horlogerie. A cet effet, elle doit marcher de pair au moins, si ce n'est devancer les centres industriels importants; ce qu'elle ne peut faire qu'en offrant à toute sa population, à sa jeunesse entr'autre, les moyens d'acquérir toujours davantage ces connaissances variées qui, à l'aide d'écoles diverses, sont déjà devenues plus ou moins la propriété de nombreux districts horlogers... »

Les initiants qui avaient à leur tête, au Sentier, les citoyens John Capt et Vincent Golay, au Brassus, Charles-Henri Audemars et Léopold Audemars, s'étaient engagés à défendre devant les assemblées convoquées le 3 septembre les points suivants :

1o Pour arriver au but qui doit conduire à la création définitive d'un Collège industriel, il sera établi une classe d'élèves des deux sexes dès l'âge de 12 ans et au-dessus. Cette classe sera installée Chez-le-Maître.

2o Une somme de 2000 fr. paraissant suffisante pour la mise en œuvre de l'établissement désiré, il sera présenté, déjà dans ces assemblées, des formules d'engagement de souscription pour 3 ans avec un minimum individuel et annuel de 20 fr.

3o Aussitôt ce chiffre de 2000 fr. atteint, les promoteurs de cette entreprise organiseront avec le concours des autorités scolaires, les cours d'hiver, si possible pour la St-Matin.

4o L'institution que nous appuyons, ne rentrant pas dans la catégorie des établissements privés, il faut que la finance d'écolage permette à tout citoyen d'en profiter⁵.

L'assemblée du sentier, qui réunit 70 personnes, donna son adhésion à la presque unanimité aux propositions du comité d'initiative et 47 parmi les présents souscrivirent séance tenante une somme totale de 1315 fr.

⁵ Archives du Collège, document 3.

Au Brassus, l'enthousiasme fut un peu moindre et quoique les propositions du Comité y comptassent d'ardents défenseurs, l'assemblée se sépara sans se prononcer.

Le 13 septembre les comités du Sentier et du Brassus se réunissent. Il y est donné connaissance du résultat de la souscription dans la Commune où figurent 83 souscripteurs pour 2100 fr. par an. Décision est prise après discussion et échange de vue :

« De donner suite à l'entreprise en s'en tenant aux bases posées dans les assemblées préparatoires des 2 Comités⁶ ».

Insistons sur l'importance de cette réunion du 13 septembre 1876, car en définitive, c'est en suite de la décision qui intervint que naquit l'établissement dont nous fêtons aujourd'hui les 50 ans. Ses fondateurs furent, en vérité, les membres de 2 comités d'initiative. Car n'est-ce pas de leur intelligence aux vues lointaines, de leur volonté énergique, de leur persévérance, de leurs efforts dévoués que nous sommes redevables de l'existence de notre institution. Accordons une pensée de reconnaissance et de souvenir ému à ces citoyens courageux, savoir : C.- H. Audemars, Charles Capt, Louis-Elisée Piguet, Alfred Piguet, Léopold et Louis Audemars, au Brassus ; John Capt, John-César Piguet, Alfred Meylan, Eugène Piguet, Descombaz, pasteur, Paul Aubert, Jules Nicole, Elie Lecoultre, Hector Capt, Vincent Golay, Emile Baud et Adrien Golay au Sentier.

Tous sont morts aujourd'hui, sauf MM. Louis Audemars et Emile Baud, dont nous nous plaignons à saluer ici la présence.

Insistons également sur l'importance des sommes recueillies en quelques jours. Parmi les souscripteurs, bon nombre se trouvaient dans une situation précaire, à cause de la crise grave qui sévissait dans l'horlogerie. De leur part, il s'agissait donc d'un véritable sacrifice en faveur de l'instruction.

Dans cette même séance du 13 septembre 1876, une délégation, - composée de MM. Alfred Meylan, au Sentier, et Ch. Capt, au Brassus – est désignée pour se rendre auprès du Département de l'Instruction publique, à Lausanne, afin de poser les fondations de l'édifice projeté. En même temps, notification sera faite à la Municipalité des décisions prises et il lui sera demandé de s'intéresser de son côté à l'école industrielle.

Nouvelle séance des Comités le 22 septembre. Les délégués rendent compte de leur voyage à Lausanne et déposent un projet de règlement provisoire pour l'école industrielle, élaboré par le Département.

La Municipalité consacre une séance extraordinaire, le 2 octobre, à l'examen du projet d'école secondaire qui lui est présenté et le procès-verbal de la séance se termine par les lignes suivantes :

« Après nouvel examen des documents et discussion, reconnaissant que pareil établissement est réellement d'utilité publique, la Municipalité, à l'unanimité de ses membres, décide de prendre en mains l'Ecole industrielle dans la Commune, suivant le projet de règlement présenté par les Comités provisoires et de présenter cette question avec préavis favorable au Conseil communal en demandant sa convocation pour le lundi 9 octobre ».

⁶ Archives document No 9.

A son tour et dans sa séance du 30 octobre, le Conseil communal adopte à une grande majorité le projet tel qu'il est présenté. Ainsi le projet de création d'une Ecole industrielle recevait par là la consécration légale.

Pendant longtemps a circulé dans la Commune l'opinion suivant laquelle la Municipalité était hostile à l'Ecole industrielle. Les délibérations de la Municipalité et du Conseil communal prouvent le contraire⁷. Que l'autorité redoutant les dépenses à un moment où une crise horlogère très grave déployait ses effets dans la contrée, n'ait pas fait le premier pas, on se l'explique parfaitement. Mais dès qu'elle se vit appuyée moralement et surtout financièrement par la population, elle adopta avec bienveillance l'enfant nouveau-né. Le 11 novembre déjà, de concert avec la Commission scolaire, elle s'occupe de la location de la salle nécessaire pour recevoir les élèves, de son ameublement, etc.

L'ouverture de l'Ecole industrielle fut fixée au lundi 27 novembre, à 10 h. La Municipalité délègue à cet effet trois de ses membres. On se représente donc avec quelle célérité les choses furent menées, puisque deux mois seulement s'étaient écoulés depuis les premiers pourparlers, et d'autre part le dévouement et la persévérance des initiateurs.

En réalité l'inauguration de l'Ecole eut lieu le 10 décembre seulement, à cause de l'état de santé de M. Bourgeois. Cette première classe – une 3^{me} au point de vue du programme – était logée au plain-pied de la maison J. Nicole-Amaron, aujourd'hui boulangerie O. Rochat. Elle se composait de 23 élèves, soit 17 garçons et 6 filles, dont 18 sont encore vivants et c'est avec un légitime plaisir que nous saluons la présence ici d'un bon nombre d'entre eux.

Les examens promoteurs eurent lieu en juillet 1877 et à la même date une nouvelle classe de 14 élèves fit son entrée dans la maison, si bien qu'au début de cette deuxième année scolaire l'établissement compte 37 élèves. La troisième année scolaire s'ouvrit en mai 1878 avec 42 élèves. Dès cette date, le Collège du Chenit est donc constitué normalement par l'existence des 3 classes prévues par le règlement.

Enfin en avril 1879, la première volée ayant accompli le cycle complet des études prévu par l'organisation quitte l'établissement. Elle comptait encore 14 élèves qui, en suite des examens subis en présence de M. l'Inspecteur des Collèges communaux, reçurent le certificat d'études secondaires prévu par la loi. Dès sa fondation jusqu'à cette date, soit pendant 3 ans, le Collège fut fréquenté par 80 élèves, 46 garçons et 34 filles.

Au début A. Bourgeois fut chargé de l'enseignement de toutes les branches du programme, mais déjà pendant la première année scolaire, Mme bourgeois et Mlle Lea Raymond le déchargèrent en donnant quelques leçons.

Pendant l'été 1877, le collège est transféré dans le bâtiment voisin, propriétaire Fs Piguet, actuellement Pletscher, où il demeura jusqu'au 1^{er} mai 1893.

Dès la fondation de l'Ecole, la Commission scolaire se préoccupa d'instituer l'enseignement de la couture pour les filles et demande à la Municipalité de nommer une maîtresse à cet effet. La Municipalité s'y refuse en déclarant d'une manière textuelle : « les filles du Collège n'ont qu'à suivre les leçons de couture données à l'école primaire. » Il faut aller jusqu'en 1882 pour

⁷ En passant, disons que les renseignements touchant les délibérations de la Municipalité et du Conseil communal, proviennent des Archives du Chenit, mises obligeamment à notre disposition par M. Rochat, secrétaire municipal, ce dont nous le remercions sincèrement.

trouver une maîtresse de couture régulièrement nommée en la personne de Mme Victorin Piguet. A ce moment la Commission demande aussi la création de leçons de littérature pour les filles. La Municipalité s'y oppose.

Consciente de la nécessité de leçons de gymnastique, la Commission scolaire prie, le 14 septembre 1878, la Municipalité de bien vouloir faire des démarches auprès de la Société de Gymnastique du Sentier, afin que celle-ci délègue un de ses membres pour enseigner la gymnastique gratis aux élèves du Collège. La Municipalité répond affirmativement et ses démarches furent couronnées de succès, puisque le vénérable G. Lecoultre de la Golisse enseigne la gymnastique au Collège de 1878-1879.

Dès la fin de 1877, l'Ecole s'étant enrichie d'une classe, il fallut augmenter le personnel enseignant. Mme Bourgeois est agréée comme maîtresse d'allemand avec un traitement annuel de 500 fr. pour 12 heures hebdomadaires, Mr. Vaudroux, pharmacien, pour la chimie, et Descombaz, pasteur, pour l'histoire.

Cette organisation, qui est provisoire, présente des inconvénients. Aussi le 11 mars 1878, la Municipalité, la Commission et l'Inspecteur des Collèges se réunissent pour établir le statut définitif de l'Ecole qui, comme nous l'avons vu, se compose de 3 classes et comprendra 2 maîtres principaux, plus « *le concours bienveillant d'autres personnes.* » Cette organisation devra fonctionner pour le début de l'année scolaire 1878-1879. En principe on admet la création d'un poste de directeur.

Le 29 mai 1878 A. Bourgeois est nommé *premier professeur* à titre définitif et Trosset L., second professeur, à titre provisoire ; le 11 août 1879 ce dernier démissionne pour aller occuper un poste dans l'administration fédérale. M. Brun, ingénieur, le remplace.

A cette époque, la repourvue d'une place de maître se faisait d'une façon plus compliquée qu'aujourd'hui. L'examen scientifique des candidats était de rigueur. Un jury en avait la charge et à propos des nominations mentionnées, signalons que la Municipalité avait délégué quatre de ses membres pour faire partie du jury d'examen.

Le 26 octobre 1878 Florentin Piguet, inspecteur-forestier, est nommé directeur du Collège, mais il semble qu'il n'accepta pas cette fonction, puisque le 29 mars 1879, M. F. Léon pasteur, en fut investi.

Toute institution nouvelle a ses détracteurs. L'Ecole industrielle ne pouvait échapper à leur malveillance. En 1879 le bruit se répandit dans le public que la commune se trouvait fort chargée du fait des dépenses causées par l'Ecole nouvelle. Afin de jeter de la lumière et de rétablir la vérité, le Comité du Collège publia dans la Feuille d'Avis le communiqué suivant :

« En vue de détruire les fausses appréciations qui ont fini par obtenir créance auprès d'une partie des habitants de notre Commune, le Conseil communal a décidé de faire publier dans la Feuille d'Avis les comptes de l'Ecole industrielle dont ci-dessus le résumé certifié conforme par le boursier.

Il résulte des dits comptes que la Commune non seulement n'a pas encore déboursé un sou pour l'Ecole industrielle, mais qu'au contraire, elle avait encore en caisse au 31 décembre 1878 la somme de fr. 1356.50 provenant des souscriptions des pères de famille qui ont pris l'initiative de la création de cette institution d'utilité publique.

Il faut encore ajouter à cette somme, le mobilier de l'Ecole porté aux dépenses et qui a été payé avec l'argent remis par les souscripteurs entre les mains de la Municipalité, mobilier d'une valeur supérieure à 600 fr.

Signé : John-César Piguet, Président du Comité ».

Voilà qui est clair et net et montre qu'au début l'Ecole industrielle fut toute entière soutenue par des contributions particulières et non par la commune.

Le comité d'initiative avait obtenu des souscripteurs un engagement de trois ans. Il fallut donc à ce moment aviser pour assurer l'avenir. A cet effet fut constitué un nouveau comité restreint de cinq membres, chargé d'élaborer un plan financier à soumettre à la Municipalité, assurant l'avenir de l'établissement. Il était composé des citoyens : MM. J.-C. Piguet, président, Louis Lecoultre, secrétaire, Alfred Meylan, Louis Audemars, Ami Lecoultre-Piguet.

Ce Comité tint plusieurs séances. Son dernier procès-verbal date du 6 août 1880. Il décida de provoquer de nouvelles souscriptions dans le public, d'inviter les sociétés à donner des concerts, soirées, etc., en faveur de l'Ecole. La souscription fut-elle effective ? Les archives sont muettes sur ce point. On peut donc croire qu'à partir de 1880 les dépenses du Collège furent couvertes par la Commune et l'Etat, dont la subvention pour 1880 est de 2000 fr. L'écolage de son côté s'élève à 1000 fr.

En mai 1879, l'Ecole industrielle fut visitée par M. l'Inspecteur Chavannes qui fit part à l'autorité sous la forme d'une lettre conçue en termes très élogieux de sa complète satisfaction au sujet de l'enseignement donné. Ce qu'était cet enseignement, œuvre essentielle d'A. Bourgeois, les élèves de cette époque, ici présents, pourront témoigner de sa valeur et de sa haute influence éducative et morale. Nous qui l'avons suivi plus tard, de 1884-87, nous en avons conservé un souvenir lumineux. A. Bourgeois était un pédagogue né ; ses leçons étaient vivantes ; il savait intéresser ses auditeurs, les entraîner à l'étude et à l'observation, ses leçons de français notamment étaient des modèles de clarté ; celles d'histoire naturelle des exposés vivants où l'on sentait l'expérience et les connaissances acquises à l'occasion d'un séjour de 10 ans en Amérique. De plus le bon maître était un maître bon qui aimait l'enfant et accueillait avec faveur toutes les manifestations de son esprit en activité. Indulgent, paternel, il l'était à l'excès même, voulant ignorer le mal et la malice native de l'enfant. L'histoire du Collège pendant les premières années de son existence est celle de l'activité d'A. Bourgeois.

Il savait que le meilleur enseignement est celui qu'on acquiert non par les livres, mais par l'observation et l'expérience. Aussi, l'un des premiers soucis, l'école *embryonnée* fut de réunir des collections diverses et des instruments d'expérimentation pour l'enseignement des sciences. Pour cela il fallait de l'argent et sondée sur ce point, la Municipalité eut fait la sourde oreille. Courageusement, il se met à l'œuvre et sous son impulsion, le 28 décembre 1878, les élèves donnent une première soirée théâtrale qui remporte un plein succès. Dès lors, et chaque hiver ou presque jusqu'en 1886, une soirée eut lieu. Les programmes en ont été conservés ; régulièrement nous y voyons figurer des chœurs, récitations, récits de course et des comédies. On s'attaqua même, avec un beau courage, au Guillaume Tell de Schiller, un acte par soirée. Sans doute, la mise en scène était primitive, les costumes fantaisistes, l'accent déplorable, mais

chacun prenait son rôle au grand sérieux, le débitait sans une défaillance et les spectateurs, des parents bienveillants, applaudissaient avec enthousiasme car, à cette époque, notre public n'était pas gâté et les soirées rarissimes.

Chers anciens condisciples ici présents, évoquez le temps jadis, faites revivre vos souvenirs, réassistez en pensée à la période de préparation des soirées, aux incidents de la représentation et dites-moi si vous n'avez pas là vécu des heures délicieuses dont le parfum délicat embaume encore votre vie ?

Les soirées n'avaient pas que des avantages. Elles se donnaient au Sentier et au Brassus ; la dernière était suivie d'une petite fête où l'on s'amusait gentiment ; les élèves regagnaient leur domicile tard dans la nuit, non accompagnés, un peu excités et volontiers faisaient des farces, des malices, le long de la route... Laissons dormir les souvenirs.

A. Bourgeois fut un partisan décidé des courses scolaires, ce précieux moyen d'enseignement de la géographie et des sciences naturelles. Les courses d'un jour dans le périmètre du district ne lui suffisaient pas. Il veut conduire son monde vers d'autres horizons, au chef-lieu, dans des lieux historiques, à Morat par exemple, et surtout dans les Alpes, face à face avec la grandiose nature des montagnes de notre pays. Là encore il faut de l'argent et pour s'en procurer, A. Bourgeois institue une caisse alimentée par des amendes de 2-20 cts dont sont frappés les élèves qui manquent à la discipline, à la propreté, etc., et destinée à subventionner les courses. A côté de cette Caisse des amendes existe déjà la Caisse générale alimentée par le produit des soirées, tombolas, servant à l'achat d'objets d'enseignement. A. Bourgeois saisit de suite tout le parti qu'il peut tirer de l'existence de ces 2 caisses pour l'instruction et surtout l'éducation de ses élèves. Il organise l'école en société qui a ses assemblées générales, son comité qui gère les fonds, propose l'emploi de ceux-ci, etc. La comptabilité est tenue selon des principes rigoureusement commerciaux, avec brouillard, journal, grand livre. Chaque trimestre, une commission de gestion examine les comptes, rapporte par écrit, propose l'adoption des dits à l'assemblée générale. Les livres de compte, les rapports, les procès-verbaux, tout cela a été conservé et existe dans les archives du Collège.

Cette organisation a fonctionné pour le plus grand bien des intéressés pendant une quinzaine d'années, ceux-ci y apportant le sérieux et la bonne volonté indispensables. En 1892, il en allait déjà autrement. Le sérieux du début avait fait place à un détachement regrettable, à un esprit frondeur prenant plaisir à tourner en ridicule toutes choses, si bien que la suppression des amendes comme moyen disciplinaire ayant été décidé par la Commission scolaire en 1894, toute l'organisation qui tenait à cœur à A. Bourgeois s'écroula d'un coup.

Le système avait-il du bon ? Evidemment et il a exercé une influence salutaire sur la formation civique et le développement intellectuel de nombreux jeunes gens. A quoi attribuer la désaffection qui s'empara petit à petit des intéressés ? Peut-être eut-il fallu modifier quelque peu le système, amener du nouveau, car à la longue on se lasse de tout et l'esprit frondeur appartient à la jeunesse autant qu'à l'âge mûr !

Donc, c'est avec le produit des amendes que l'on faisait face aux dépenses des courses, en partie au moins. Cela faisait au maximum 4 à 5 fr. par élève. Et de 1877 à 1892, onze excursions de deux ou trois jours furent accomplies, ainsi à Genève, par la Dôle et Coppet ; à Morat, à Zürich (Exposition nationale de 1883; 4 jours) ; Diablerets-village, etc. Au sujet de cette dernière, nous avons retrouvé un papier intéressant. S'imaginant que le projet de course aux

Diablerets visait la sommité de ce nom, quelques élèves adressent une pétition au Comité du Collège pour lui signifier qu'une telle montagne et inaccessible pour une école et le prier d'y renoncer.

A cette époque, les courses du Collège exigeaient une belle endurance de la part des participants. Ainsi pour aller à Genève, on se rend à pied jusqu'à Coppet en passant par la Dôle. A propos de la course à Salvan en 1885, le rendez-vous est au Brassus à 3 h. du matin et il s'agit d'aller à Rolle, pédestrement, prendre le bateau de 8 h. au retour, la colonne quittait Rolle à 6 h. du soir et les plus éloignés arrivaient chez eux vers 3 h. du matin. Il s'agissait donc d'excursions d'une durée de 3 jours et 4 nuits.

Personne, de ce temps, ne jugeait ces longues marches excessives. Pour d'autres courses, on allait prendre le train à Vallorbe et de même, le retour s'effectuait à pied depuis Vallorbe.

Qui aujourd'hui, dans le corps enseignant, oserait entreprendre des marches semblables à celles que l'on estimait possibles voici 40 à 45 ans ? Les enfants sont-ils moins robustes, moins résistants ? Peut-être, mais l'essentiel c'est que les parents s'effraient davantage à leur sujet et redoutent pour eux l'effort et la peine. Et dans les temps où nous vivons, où autos et autocars sont de plus en plus à la mode, rares sont les gens qui consentent encore à marcher.

Dans ce temps, chaque élève garçon était tenu de porter à titre de coiffure une casquette munie d'un écusson orné d'un sapin vert sur fond blanc. D'obligatoire au début, le port de la casquette devint peu à peu facultatif et vers 1890 environ il tomba en désuétude. A l'occasion des courses tout garçon se vêtit d'une blouse en triège avec galons rouges aux coutures. Ce vêtement très seyant – A. Bourgeois le portait également – était coupé à l'image des blouses portées par R. Töpfer et ses élèves dans leurs voyages en zigzag. Du reste A. Bourgeois concevait ses voyages scolaires selon l'idée de Töpfer ; seules les ressources lui manquèrent à lui et à sa troupe, pour entreprendre des tournées d'une envergure plus considérable. Aller un peu à l'aventure, sans plan nettement arrêté, nuiter où l'on arrive, l'étape achevée, compter beaucoup sur la chance, tels étaient les principes de cet excellent homme. La chance, le hasard, l'ont toujours admirablement servi, car d'incidents fâcheux, il n'en éprouva jamais.

Dans les archives ont été conservés trois albums que l'on ne peut feuilleter sans émotion. A l'heure du départ, chaque volée choisissait une devise qu'un élève de bonne volonté s'appliquait à dessiner avec art en tête d'une page blanche ; au-dessous étaient écrits les noms de tous les membres de la volée. Et sur chacune des pages suivantes chaque élève dessinait un sujet de son choix, transcrivait une poésie d'un auteur ou même de sa composition, laissant par là le souvenir de son passage dans la maison.

Mais il existe d'autres volumes d'un charme bien plus exquis encore. D'abord on y trouve une statistique renseignant sur la taille des élèves, le poids, le périmètre du thorax, le nombre des pulsations et des inspirations à la minute, etc. Ce sont là choses un peu secondaires.

L'essentiel, et ce qui en fait le charme, est constitué par des compositions d'élèves, réalisant en quelque sorte la chronique de la famille scolaire. En voici qui relatent la marche du Collège pendant l'année, les courses dans la Vallée ou en dehors ; la fête annuelle – coutume qui a disparu en 1885, sauf erreur – sans parler d'autres sujets. D'une manière générale, A. Bourgeois faisait copier dans l'album non seulement les travaux relatifs à l'histoire de la maison, mais tous ceux qui à son gré présentaient quelque valeur. Et pour tout élève, c'était un honneur que d'être appelé à consigner un travail dans l'album. Feuilleter ces cahiers, lire ces compositions

écrites sur du papier déjà jauni par le temps, par des enfants aujourd'hui des hommes et des femmes au seuil de la vieillesse, cela vous met au cœur une émotion bien douce : les souvenirs d'un temps béni reviennent en foule et volontiers l'on s'écrie : l'enfance, c'est le plus beau de la vie ! Que de fraîcheur juvénile, d'impressions naïves, de confiance en l'avenir, dans ces pages heureusement préservées de la destruction. Les récits de course notamment sont d'un intérêt captivant, tant l'enfant met de conviction à sa tâche ; l'on revoit les pays parcourus, les mille incidents de la route, et l'on savoure les remarques sur les gens et les choses dont quelques-uns ne se faisaient pas faute.

Aujourd'hui, on prétend que le français est en baisse et sans doute plus d'un s'écriera : « ces travaux doivent être certainement meilleur que ceux des temps actuels. » Eh ! bien non, si l'on en excepte quelques-uns, dus à la plume d'une jeune fille qui par la suite s'est fait un nom dans la littérature romande, ces compositions ne sont ni meilleures ni pires que celles des élèves d'aujourd'hui.

* * *

Comme on l'a vu plus haut, il s'agissait, en fondant notre école secondaire, non seulement de donner à la jeunesse studieuse un enseignement plus approfondi que celui de l'école primaire, mais encore et surtout de lui permettre, par la connaissance des mathématiques et des sciences, de s'initier avec plus de facilité que du passé aux principes de la mécanique horlogère et par là d'être en mesure de soutenir la concurrence d'autres centres horlogers mieux outillés ou déjà en possession d'un enseignement horloger. Les fondateurs de l'Ecole industrielle entrevoyaient-ils déjà la création d'une école d'horlogerie indépendante, telle que nous l'avons aujourd'hui. Evidemment non, mais ils envisageaient, nous le savons, l'organisation d'un enseignement théorique de l'horlogerie annexé à l'Ecole industrielle. Tout ce qui s'est produit dès lors le prouve surabondamment. Ainsi en 1888 déjà, à propos de la discussion du règlement de l'Ecole, l'amendement suivant est proposé et accepté devant le Conseil communal :

« Pour l'enseignement des principes des mathématiques, de la physique et de la mécanique, les instituteurs sont tenus de choisir leurs exemples autant que possible dans l'horlogerie. »

L'introduction d'un enseignement théorique de l'horlogerie est la préoccupation constante des autorités, de la Commission scolaire en particulier, ainsi en 1883, pendant les vacances d'été, le maître de mathématiques, M. Ganty, est envoyé à l'Ecole d'horlogerie du Locle pour suivre un cours de théorie et du dessin horlogers.

Dès le début. A. Bourgeois donna jusque vers 1890 un enseignement facultatif de cartonnage et de reliure qui a rendu de grands services à tous les élèves qui ont voulu se donner la peine d'en profiter.

En 1885, on introduit l'enseignement de la menuiserie et on le confie à un ébéniste distingué, J. Wöofli, qui se retira en 1910 pour cause d'âge. En prenant cette décision, le but de l'autorité n'était pas de donner aux élèves le goût des travaux sur bois et d'instituer un préapprentissage à la carrière de menuisier. Non ! Ce que l'on voulait, c'était donner aux jeunes gens l'occasion de développer leur adresse manuelle, leur coup d'œil, afin que plus tard ils puissent entreprendre avec plus de fruit l'apprentissage de l'horlogerie. Il s'agissait, en quelque sorte, d'un

dégrossissage, d'une préparation à l'apprentissage, car de ce temps, ne l'oublions pas, l'horlogerie était un métier presque entièrement manuel et l'on était loin de prévoir les transformations que le machinisme lui a fait subir successivement.

Immenses sont les sévices que l'enseignement de la menuiserie a rendu au Collège lui-même. Sous la direction du maître, les élèves ont construit des armoires, des vitrines pour loger les collections ; des appareils de démonstration, etc., sans parler de travaux d'ameublement, d'entretien et de réparation, dans le nouveau bâtiment surtout. A défaut de menuiserie au Collège, tous ces travaux seraient tombés à la charge de la Commune, travaux d'entretien du mobilier principalement. Par là, des milliers de francs de dépenses lui ont été épargnés.

En 1887, sur l'initiative d'un de ses membres, le Conseil communal décide de développer l'enseignement professionnel au Collège, en ajoutant au travail du bois, le travail sur métaux. Cette résolution n'eut pas de suite. Et peut-être est-il heureux qu'il en ait été ainsi. Il semble qu'à un moment donné, on ait été hanté par l'idée de faire du Collège – enfants de 12 à 15 ans – une école professionnelle. Or l'âge scolaire ne doit-il pas être consacré avant tout à la culture de l'esprit si nécessaire dans la vie, quelle que soit la profession de l'individu dont l'intelligence est suffisamment développée pour entrevoir quelque chose de plus que le côté matériel de l'existence journalière. A notre avis, la préparation professionnelle doit succéder à l'école primaire ou secondaire et non s'y juxtaposer.

Dans la même séance, le même Conseil se prononça également pour l'introduction de l'enseignement du grec et du latin. A vrai dire, des leçons de latin furent données gratuitement au collège de 1880-82 par un M. Berthoud, pasteur de l'Eglise libre. La décision signalée ci-dessus n'eut pas de suite non plus, et c'est en définitive la seule fois pendant les 50 ans d'existence du Collège, qu'il fut question de créer une section classique. A divers points de vue, on ne peut que regretter le résultat négatif de la décision prise. Sans doute, une section classique n'aurait jamais été très fréquentée, mais elle aurait permis à maints élèves, qui par la suite ont étudié le droit, la médecine ou la pharmacie, d'atteindre leur but avec plus de facilité. Pour d'autres, la connaissance du latin eût été un précieux adjurant pour la possession du français.

* * *

Dès 1877, on le sait, le Collège fut logé dans le bâtiment Fs Piguet, aujourd'hui Pletscher. L'une après l'autre, les chambres de cette modeste maison furent occupées, de telle sorte qu'en 1886, par exemple, au plain-pied, dans une cuisine, nous avions la menuiserie ; à l'étage 2 classes et la salle des maîtres, à la fois musée, cabinet de physique et laboratoire de chimie. Enfin au pignon, dans une pièce aux pans brisés, encore une classe. Par leur exigüité, ces locaux étaient très défectueux ; plafonds bas, dégagements insuffisants entre les rangées de bancs. Pas de salle ni de tables spéciales pour le dessin. Bien qu'on ait prétendu que le bâtiment était de construction légère, il s'est montré d'une belle résistance, les escaliers en particulier. Quels assauts n'ont-ils pas subis, les pauvres, chaque fois que la gent écolière se précipitait du haut en bas du bâtiment. Nulle part on ne vit des garçons ménager un matériel qui se défend mal.

Dès 1887, on commença à parler de l'édification d'un bâtiment. Au début, les choses ont l'air de vouloir aller toutes seules, puisque le 6 août 1888, le Conseil communal vote en principe

la construction d'un bâtiment, mais à ce moment, le Collège passe par une crise assez grave, le nombre des élèves diminue ; on sent de la désaffection dans l'air. Le 13 août 1891, le même Conseil ajourne le projet de construction. Toutefois la Municipalité ne perd pas de vue l'idée de mettre le Collège dans ses meubles, car en septembre 1891, elle propose l'achat de la maison Fs Piguet. Mieux inspiré, le Conseil communal refuse sa ratification ; décision heureuse car installé définitivement dans un bâtiment absolument impropre à un but scolaire, la destinée du Collège eut été fort compromise.

En mai 1892, le Département de l'Instruction publique fit savoir à l'autorité municipale que si la Commune se refusait plus longtemps à loger le Collège dans des conditions acceptables, la subvention de l'Etat lui serait refusée. Cette déclaration faite à deux délégués envoyés à Lausanne pour conférer sur la question du logement du Collège eut pour résultat de stimuler le zèle des partisans d'un bâtiment neuf et de précipiter les choses. En effet, le 2 juin 1892, l'un des délégués, P. Lecoultre, président de la Commission scolaire, dépose devant le Conseil communal la motion suivante :

« L'Ecole industrielle ne remplissant pas les conditions exigées par la nouvelle loi sur l'Instruction secondaire, vu la défectuosité des locaux provisoires, le Conseil communal veut-il maintenir cette école supérieure et demander à la Commune les sacrifices que nécessiterait la construction d'un bâtiment Chez-le-Maître. »

Cette motion fut favorablement accueillie par le Conseil ; consciente enfin de la signification des temps nouveaux, la Municipalité s'y rallia de bon cœur et le 28 novembre 1892, dans une séance mémorable, le Conseil, animé d'un bel enthousiasme, vota à l'unanimité la construction d'un bâtiment pour loger le Collège et donna pleins pouvoirs à la Municipalité pour aller de l'avant.

Il faut dire qu'à ce moment, la maison Fs. Piguet Chez-le-Maître, où était logé le collège, fut vendue et notre établissement secondaire mis en demeure de se caser ailleurs pour le 1^{er} mai 1893. Cette circonstance, que l'on peut qualifier de providentielle, précipita quelque peu les choses et obligea la Municipalité à hâter la construction projetée. Les habitants de Chez-le-Maître ayant par souscription offert le terrain, la question de l'emplacement fut résolue sans discussion et au printemps 1893, les travaux commencèrent d'après les plans de l'architecte Isoz, à Lausanne. Ils furent menés rondement ; en septembre le bâtiment était levé et 13 mois plus tard, l'aménagement étant achevé, on put songer à l'inauguration. L'événement eut lieu le 1^{er} novembre 1894 par une de ces journées splendides de l'arrière-automne où le soleil déverse sur nos montagnes un flot de rayons bienfaisants. Toutes les sociétés, la population entière prirent part à la cérémonie qui, après les discours officiels, fut agrémentée par une collation généreuse offerte par la commune. Bref, la journée fut pour chacun une journée de joie. Un banquet à l'Hôtel de Ville réunit ensuite les invités, les autorités, le corps enseignant et tous ceux à qui la maison inaugurée tenait à cœur. Entre autres paroles prononcées – ce fut l'abondance – rappelons celles de feu G.-L. Piguet, préfet. Le deuxième étage ayant été laissé à l'état brut, en termes que l'émotion rendait douloureux, le vénérable magistrat fit comprendre à l'assemblée, la destination qu'il entendait devoir être donnée un jour à cet étage supérieur inoccupé, savoir celle d'un enseignement horloger. Neuf ans plus tard ses vœux se réalisaient puisqu'en 1902, l'Ecole d'Horlogerie y était inaugurée à son tour.

Pendant la construction du bâtiment, le Collège fut installé, soit du 1^{er} mai 1893 au 1^{er} novembre 1894, dans un pâté de maisons incendiées en 1899, situé entre les immeubles David

Nicole et David-Lucien Golay. Les locaux utilisés étaient tout le contraire du confort ; bas, sombres, les fenêtres donnant directement sur la route, ceux qui les ont occupés s'en souviennent encore. Tous les inconvénients de ce séjour furent supportés avec bonne humeur, car des fenêtres on voyait le bâtiment neuf s'élever jour après jour.

Avec l'inauguration du 1^{er} novembre 1894, prend fin ce que l'on peut appeler la période primitive du Collège, caractérisée d'abord par les efforts opiniâtres des citoyens intelligents qui assurèrent son existence ; puis par l'impulsion extraordinaire à l'étude qu'A. Bourgeois et ses collègues surent communiquer à leurs élèves ; par le système social qu'il érigea au sein du monde écolier, combiné avec le côté pratique et éducatif de l'enseignement. Mais le point le plus important à relever de cette période est celui de l'exiguïté des locaux installés dans de simples appartements locatifs et qui feraient triste figure vis-à-vis des palais scolaires offerts à la jeunesse depuis quelques années. Sans doute, des salles claires et spacieuses favorisent dans une heureuse mesure, l'activité à l'étude, mais elles ne sont pas l'essentiel qui consiste au contraire dans la volonté arrêtée de travailler. Regardez Pasteur et bien d'autres savants du 19^{me} siècle, c'est dans des caves, rien de plus, qu'ils ont réalisé leurs magnifiques découvertes.

L'ardeur au travail, on le répète, se développait dans les conditions défectueuses de l'ancien Collège – elle n'a pas disparu, bien au contraire, dans le nouveau – on y était animé d'un joyeux esprit de travail stimulé par les maîtres et une saine émulation entre camarades garçons et filles. La preuve du labeur effectué, nous l'avons par les succès obtenus plus tard dans les établissements supérieurs d'instruction, par toute une série d'élèves occupant aujourd'hui encore de hautes positions dans l'industrie ou les professions libérales.

D'autre part, le Collège a singulièrement amélioré les rapports entre les habitants des deux paroisses. Ayant appris à se connaître et à vivre en bons camarades sur les bancs du Collège, il est évident que les garçons des deux parties de la Commune, s'étant retrouvés plus tard aux affaires, au Conseil communal par exemple, ont apporté dans leurs relations, dans la conduite des choses de la Commune, plus de compréhension réciproque qu'il n'en existait autrefois. Car l'école crée entre jeunes gens des sentiments que la vie n'éteint jamais et dès que les liens d'affection existent entre des personnes, leurs relations dans un domaine ou un autre, en sont considérablement facilitées.

Donc le 1^{er} novembre 1894, l'Ecole industrielle, qui dans l'intervalle avait pris le nom de Collège industriel, s'installe dans le bon et spacieux bâtiment construit diligemment par la Commune. Elle compte 46 élèves.

Une page se tourne, une autre s'ouvre.

D'un côté le passé, le bon vieux temps avec d'aimables souvenirs pour ceux qui l'ont vécu, tout le charme d'une existence quelque peu rustique ; de l'autre l'avenir... actuellement passé déjà lointain. Salles spacieuses et claires, mobilier neuf et pratique, salle de dessin, auditoire de chimie et de physique avec matériel d'expérimentation, tout cela fut offert d'un coup aux élèves lors de leur entrée dans le bâtiment neuf. A ce moment, la Commune fut amplement félicitée et remerciée. Il n'est pas trop tard pour le faire encore une fois et dire à la Municipalité combien les intéressés ont apprécié dès lors, et surtout dans ces dernières années, la bienveillance dont elle a sans cesse fait preuve vis-à-vis de l'établissement ainsi que les nombreuses améliorations qu'elle a apportées à l'aménagement du bâtiment.

Le produit d'une grande loterie fournit les fonds nécessaires à l'achat d'appareils de physique et de chimie, indispensables pour l'illustration et la compréhension des leçons. Un fait important, qui date de l'époque, est l'enrichissement des collections d'histoire naturelle. Jusqu'en 1908, elles trouvèrent place dans la salle occupée aujourd'hui par les travaux manuels. Depuis cette date, elles sont installées au 2^{ème} étage, dans la grande salle devenue vacante lors du déménagement de l'Ecole d'horlogerie dans son propre bâtiment. Comme nous l'avons dit plus haut, A. Bourgeois s'ingénia, dès le début, à rassembler des collections, ses efforts furent poursuivis activement par ses successeurs dans l'enseignement des sciences naturelles. C'est surtout depuis que l'espace est devenu suffisant que les collections de mammifères, d'oiseaux surtout, les plus nécessaires au point de vue de l'enseignement, ont pris un grand essor. Les ressources nécessaires au développement de l'institution ont été trouvées essentiellement dans le produit d'une souscription lancée en 1909 dans le public et surtout chez les anciens élèves, auxquels nous adressons des remerciements renouvelés.

Les dépenses en faveur de notre Musée sont affectées, non pas tellement à l'achat de nouveaux sujets, mais bien plutôt à la naturalisation de pièces données par les élèves anciens et actuels, les chasseurs, les pêcheurs et les nombreux amis que compte le Collège dans la contrée.

Si le Musée s'est pareillement développé, s'il contient aujourd'hui tant d'objets intéressants et mêmes rares qui permettent un enseignement fructueux des sciences naturelles, c'est avant tout à la collaboration désintéressée d'une foule de personnes domiciliées dans ou en dehors de la contrée, que nous le devons. Et nous saisissons l'occasion qui s'offre pour les remercier avec cordialité et les prier de nous conserver leur précieux appui.

Mais le Musée ne s'est pas borné à accueillir des sujets animaux, végétaux ou minéraux ; il est devenu le lieu de refuge d'une foule de choses anciennes et vénérables, objets de ménage, outils divers, etc., dont le progrès a fait peu à peu des reliques condamnées à disparaître. De vénérables bannières historiques, des armes et effets militaires du bon vieux temps ont également trouvé place au Musée. Tout ce que nous regrettons, c'est que l'exiguïté de la place et la dimension de certains objets ne permettent pas de tout loger dans les vitrines.

Chaque printemps, un dimanche, le Musée ouvre ses portes toutes grandes au public et durant toute l'après-midi, c'est un défilé ininterrompu de curieux, de familles qui viennent prendre des leçons de choses bien propres à intéresser la jeunesse en premier lieu et à lui donner le goût de l'observation et du savoir.

Un instant mouvementé par l'installation dans le bâtiment neuf, le Collège reprit sans tarder une course tranquille mais ascendante caractérisée par un nombre croissant d'élèves, et par une discipline plus stricte que celle qui pouvait être imposée dans les anciens locaux. D'importantes mutations surviennent dans le corps enseignant. En 1896, c'est M. Amaudruz – entré en 1891 comme maître d'allemand, remplaçant de M. E. Aubert, ayant succédé lui-même en 1888 à Mme Bourgeois – qui s'en va, nommé en la même qualité au Collège d'Aigle. M. Alexis Nicole, un enfant du pays, prend sa place jusqu'en 1898 où il est appelé à Rolle. M. Givel lui succède. Mais dans ce domaine, l'événement capital est la retraite d'A. Bourgeois au 1^{er} novembre de cette même année. Fatigué par un labeur épuisant, le vieux maître se retire après 30 ans d'enseignement dans la Commune pendant lesquels toutes ses forces furent employées au service de l'établissement dont il incarnait l'esprit et dont il fut toujours l'animateur dévoué et infatigable soutien. Et ce 1^{er} novembre 1898, à 4 ½ h. de l'après-midi, il s'en alla pour ne plus

revenir, abandonnant la maison qu'il aimait tant, le cœur brisé, des larmes dans la voix, sans que l'autorité compétente – d'alors – soit venue lui dire adieu et merci.

A. Bourgeois fut remplacé par M. Fankhauser, un bernois de vieille souche, alpiniste téméraire, qu'aucune entreprise ne rebutait. Après 18 mois d'un enseignement apprécié, il s'en va à Bâle, puis en Amérique où il trouve une mort tragique. Son successeur fut M. Piguet, mon excellent collègue depuis 26 ans, qui, tout à l'heure, va poursuivre cet historique, puisque je suis arrivé au terme de la tâche qui m'a été assignée.

Je conclurai simplement : voici 34 ans que j'enseigne au Collège ; j'ai vu monter des représentants de toutes les générations nées de 1877 à 1914 et durant cette longue carrière, à suivre les élèves dans leur développement progressif et surtout les anciens dans les actes de leur vie, j'ai acquis la conviction que l'enseignement secondaire a été un bienfait pour notre contrée et qu'il a certainement contribué à élever le niveau intellectuel, artistique, technique et moral aussi de notre population pensante. Puissent d'autres que moi dire la même chose.

Le Solliat, le 7 novembre 1926

Sam. Aubert.